

PAR MESSAGEUR

Le 6 août 2015

Madame Carole Handfield
Fonds immobilier de solidarité FTQ
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1210
Montréal (Québec) H2M 2V1

N/réf. : WANKLYN – DÉV-11-002
Objet : Intérêt de la SHDM pour le dossier

Madame Handfield,

Pour faire suite à votre demande dans une correspondance en date du 31 juillet dernier, veuillez trouver en la présente une confirmation de l'intérêt de la SHDM à recevoir un dossier détaillé pour le dossier en titre.

Comme vous le savez, la SHDM poursuit actuellement ses démarches avec le partenaire du Fonds immobilier, soit Merlin Immobilier inc. | Condos Wanklyn-Milot, S.E.C., dans le cadre de la préparation du dossier détaillé pour la deuxième étape de l'appel d'offres Accès Condos, soit l'étape de l'accréditation du projet.

La SHDM a en effet déjà qualifié le site et l'entrepreneur en vertu de la première étape de l'appel de propositions du programme Accès Condos pour l'étape de la qualification d'entrepreneurs requis pour l'accréditation de projets Accès Condos sur le territoire de la ville de Montréal selon l'appel d'offres DÉV-11-002.

Les candidats sélectionnés, lors de cette première étape, doivent dans une seconde étape déposer leurs dossiers détaillés en vue de l'analyse par un comité de sélection qui pourra demander des amendements et des ajustements, rejeter ou recommander le dossier.

Si le comité de sélection recommande le dossier, il sera ensuite soumis à l'approbation des instances décisionnelles de la SHDM, soit le Comité de gestion des investissements (CGI) et le Conseil d'administration (CA). Ultiment, si le projet est favorablement recommandé à chacune des étapes, il pourra faire l'objet d'une demande d'approbation par le CE de la Ville de Montréal.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.


Nicolas Marier, architecte et chargé de projet
Direction du développement immobilier
Société d'habitation et de développement de Montréal